



Municipalité de Chartierville
27, rue Saint-Jean-Baptiste
Chartierville, Qc JOB 1K0

Séance régulière du Conseil municipal de Chartierville
tenue le lundi 4 novembre 2024 à 19 h
à la salle communautaire de Chartierville.

Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Période de questions portant uniquement sur les sujets au présent ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 7 octobre 2024.
5. Adoption des revenus et dépenses.
6. Rapport du maire.
7. Rapport des comités ad hoc.
8. Information, correspondances et demandes diverses :
 - 8.1. Embauche ressource partagée en loisir.
 - 8.2. Embauche inspectrice municipale.
 - 8.3. Signataires pour achat terrain de la Fabrique Décollation Saint-Joseph des Monts
 - 8.4. Offre de services PG – Aurora paie
 - 8.5. Appui à la Politique de sentiers de randonnée pédestre en Estrie.
 - 8.6. Vérification annuelle des pompes AEU.
 - 8.7. Autorisation dépenses pour activités du 155^e anniversaire de Chartierville.
 - 8.8. Contribution annuelle Tourisme Haut-Saint-François.
 - 8.9. Appui financier Comité du Père Noël.
 - 8.10. Appui financier La Passerelle.
 - 8.11. Appui financier École Notre Dame de Lorette.
 - 8.12. Appui financier Alec Lachance.
 - 8.13. Adoption du règlement 2024-02 (modifications au plan d'urbanisme)
 - 8.14. Adoption du règlement 2024-03 (modifications règlement de zonage)
 - 8.15. Adoption du règlement 2024-04 (modifications règlement de lotissement)
 - 8.16. Adoption du règlement 2024-05 (modifications règlement de construction)
 - 8.17. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2024-06 (modification règlement permis et certificats)
 - 8.18. Avis de motion et dépôt / adoption du 1^{er} projet de règlement 2024-07 (modification règlement de lotissement)
 - 8.19. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2024-08 (règlement de régie interne)
9. Période de questions.
10. Affaires nouvelles.
11. Levée de l'assemblée.

Paméla Blais
Directrice générale et greffière-trésorière